

**CONFERENCE DES  
DIRECTRICES ET DIRECTEURS  
CANTONAUX DES FINANCES**

Monsieur  
Hans-Rudolf Merz  
Conseiller fédéral, chef du DFF  
Bernerhof  
3003 Berne

Bern, le 12 septembre 2008

**Report de l'augmentation de la RPLP**

Monsieur le Conseiller fédéral,

Dans un communiqué de presse du 20 août 2008, le Département fédéral des finances indique que le Conseil fédéral a été informé de l'état des discussions concernant un compromis sur la question de l'augmentation de la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP). Selon le communiqué, il s'agirait en l'occurrence de reporter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 à 2011 le déclassement des véhicules répondant à la norme Euro3 dans la catégorie tarifaire RPLP immédiatement supérieure.

Le Comité de la CDF est sceptique face à cette proposition. Le produit de la RPLP revient pour un tiers aux cantons. En accord avec la DTAP, nous invitons la Confédération à compenser la perte de recettes pour les cantons par des fonds prélevés dans la caisse fédérale générale. En outre, le Comité de la CDF partage le souci que cette mesure réduise la dotation du fonds FTP et empêche de ce fait la réalisation de projets dans les cantons.

En vous remerciant par avance de votre considération, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, nos salutations les meilleures.

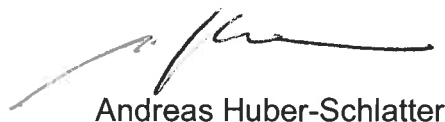
**CONFERENCE DES DIRECTRICES ET  
DIRECTEURS CANTONAUX DES FINANCES**

Le président:



Christian Wanner

Le secrétaire:



Andreas Huber-Schlatter

Secrétariat – Haus der Kantone, Speichergasse 6, Postfach, CH-3000 Bern 7  
T +41 31 320 16 31/ F +41 320 16 33 / [www.fdk-cdf.ch](http://www.fdk-cdf.ch)

**Copie:**

- Membres de la CDF
- Secrétariat DTAP
- Secrétariat CdC